

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quatorzième session**

Bangkok, 11-16 mai 2018

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales : développement social**Rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022)****Note du secrétariat***Résumé*

La Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) s'est tenue à Beijing du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017. Organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et accueillie par le Gouvernement chinois, la Réunion comportait un Segment hauts responsables (du 27 au 29 novembre 2017) et un Segment ministériel (les 30 novembre et 1^{er} décembre 2017). Plus de 340 représentants de 33 membres et membres associés, de la société civile et d'organismes du système des Nations Unies y ont participé.

La Réunion, tenue en application de la résolution 69/13 de la Commission, avait les objectifs suivants :

a) Faire un bilan à mi-parcours des progrès réalisés, ainsi que des lacunes et difficultés qui subsistent, dans la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) et de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique ;

b) Débattre des orientations stratégiques futures pour l'édification de sociétés tenant compte des questions de handicap en Asie et dans le Pacifique, en gardant à l'esprit les synergies entre la Stratégie d'Incheon et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

c) Examiner et adopter une déclaration ministérielle et un plan d'action pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon pendant le reste de la Décennie.

La Réunion a adopté la Déclaration et le Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon.

La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport de la Réunion et approuver la composition proposée pour le Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) pour les cinq dernières années de la Décennie (2018-2022).

* ESCAP/74/L.1.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Les recommandations ci-après de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour examen et suite à donner :

Recommandation 1

La Réunion recommande que la Commission, à sa soixante-quatorzième session, approuve la Déclaration et le Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon (E/ESCAP/APDDP(4)/L.4).

Recommandation 2

La Réunion recommande que la Commission, à sa soixante-quatorzième session, approuve la liste proposée des membres, membres associés et organisations de la société civile appelés à siéger en tant que membres du Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022), pour les cinq dernières années de la Décennie (2018-2022). La version définitive de la liste proposée sera établie par la Présidente de la Réunion, en consultation avec tous ceux qui ont manifesté leur intérêt à faire partie du Groupe de travail.

II. Compte rendu des travaux

A. Liens entre la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Convention relative aux droits des personnes handicapées

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. La Réunion était saisie du document d'information intitulé « Leveraging the Incheon Strategy to implement the 2030 Agenda for Sustainable Development » (E/ESCAP/APDDP(4)/INF/1, en anglais seulement).

3. La Réunion a bénéficié d'une table ronde ayant pour thème les liens entre la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Cette table ronde a été animée par M. Joon Oh de l'Université Kyung Hee, ancien Ambassadeur et Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies. Y ont participé M. Monthian Buntan, membre de l'Assemblée législative nationale du Parlement thaïlandais et membre du Comité des droits des personnes handicapées ; M. You Liang, Directeur général adjoint du Département des affaires internationales de la Fédération chinoise des personnes handicapées, et membre du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies ; M. Mohd Fazari Mohd Salleh, Directeur général adjoint du Département de la protection sociale au Ministère de la femme, de la famille et du

développement communautaire de la Malaisie ; M. Eunsub Kim, Directeur général du Département du développement social de l'Agence coréenne de coopération internationale ; M^{me} Megan Smith, chargée de liaison pour le développement inclusif de l'International Disability Alliance ; et M. Setareki Macanawai, Directeur général du Forum Asie-Pacifique sur le handicap.

4. Durant la table ronde, l'attention a été appelée sur les synergies entre la Stratégie d'Incheon, le Programme 2030 et la Convention, et la complémentarité des trois cadres a été soulignée, en particulier le caractère unique de la Stratégie d'Incheon. La Stratégie d'Incheon avait contribué à intégrer les questions relatives au handicap dans les stratégies sous-régionales de développement, y compris les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), et avait considérablement renforcé les droits des personnes handicapées.

5. Pour mettre en œuvre la Stratégie d'Incheon, un engagement de haut niveau, des crédits budgétaires adéquats et l'intégration du handicap dans les autres plans de développement étaient nécessaires. De plus, une approche multipartite et multisectorielle était essentielle.

6. La nécessité de recueillir des données en temps opportun pour mettre en œuvre la Stratégie d'Incheon et de recenser les obstacles particuliers rencontrés par les personnes handicapées a été notée. L'adoption de la Stratégie d'Incheon avait contribué à accroître la collecte de données sur le handicap et la ventilation des données. La consolidation des indicateurs pour les trois cadres serait une stratégie globale de suivi des progrès accomplis dans la promotion des droits des personnes handicapées.

B. Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique

(Point 3 de l'ordre du jour)

7. La Réunion était saisie de la note du secrétariat intitulée « Examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/APDDP(4)/1) et de la note du secrétariat intitulée « Examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique : la valeur d'une approche multipartite » (E/ESCAP/APDDP(4)/2). Le secrétariat a également présenté un exposé liminaire s'appuyant sur le dernier rapport intitulé *Building Disability-Inclusive Societies in Asia and the Pacific : Assessing the Progress of the Incheon Strategy*.

8. Les représentants des membres et membres associés suivants ont fait des déclarations : Australie ; Bangladesh ; Bhoutan ; Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Hong Kong (Chine) ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Kirghizistan ; Myanmar ; Nauru ; Nouvelle-Calédonie ; Pakistan ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; Samoa ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; et Turquie.

9. Une déclaration récapitulative a été faite au nom des organisations de la société civile présentes.

10. La Réunion a examiné les progrès régionaux accomplis au cours de la première moitié de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) dans la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon, ainsi que les obstacles persistants et nouveaux à la pleine réalisation des droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique. Réaffirmant son attachement permanent à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et à la Stratégie d'Incheon, la Réunion a noté l'élan donné par le Programme 2030, qui offrait l'occasion de recentrer et de rééquilibrer les programmes nationaux de développement tenant compte de la question du handicap en tirant parti des résultats de la Stratégie d'Incheon.

11. De nombreux représentants ont exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement chinois pour le soutien et l'hospitalité dont avaient bénéficié les participants.

12. Les progrès importants accomplis dans la création d'un environnement juridique, politique et institutionnel propice à une coordination et à un suivi efficaces de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon ont été soulignés.

13. L'accent a été mis sur l'importance d'intensifier les efforts visant à éliminer la pauvreté et d'améliorer les régimes de protection sociale, notamment les allocations de logement, l'assurance maladie, l'accès aux soins de santé et les services de réadaptation. De plus, la Réunion a souligné l'importance de la fourniture d'une éducation inclusive aux enfants handicapés – notamment par des lois antidiscriminatoires, des systèmes d'éducation gratuits pour tous les enfants et des programmes pilotes disposant d'installations spécifiques aux niveaux secondaire et post-secondaire – garantissant ainsi le droit à l'éducation des personnes handicapées.

14. De nombreux représentants ont fait état de mesures visant à promouvoir le droit des personnes handicapées à un travail décent, notamment la création d'une base de données en ligne sur la population ayant un handicap en âge de travailler, la formation professionnelle et la mise en place de mesures d'incitation à l'intention du secteur privé pour encourager l'emploi rémunéré des personnes handicapées.

15. Plusieurs représentants ont souligné qu'il était important de favoriser la participation des personnes handicapées à la vie politique en les encourageant à s'associer aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décision, afin de garantir la défense des droits humains et des libertés fondamentales des hommes et des femmes handicapés. À cet égard, de nombreux représentants ont reconnu qu'il était essentiel de rendre plus accessible l'environnement bâti, notamment les bureaux de vote, et de faciliter l'accès sans obstacle aux transports publics ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication.

16. La Réunion a reconnu qu'il fallait intégrer la problématique du handicap dans la réduction et la gestion des risques de catastrophe.

17. Le manque de données facilement disponibles, fiables et comparables a été cité comme une difficulté persistante. On a souligné l'importance de la production de données fiables et comparables,

notamment par des collectes de données globales et périodiques obtenues sur la base des résultats d'enquêtes. On a toutefois estimé que le cadre des indicateurs de la Stratégie d'Incheon constituait un outil très utile pour la collecte de données et pour le suivi. À cet égard, la République de Corée a fortement encouragé les pays membres à participer au projet de la Commission intitulé « Vers la Stratégie d'Incheon pour garantir les droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique ».

18. La Réunion a reconnu l'importance qu'il fallait attacher au renforcement de la coordination interministérielle et du partenariat multipartite ainsi qu'à celui de la coopération régionale et internationale, en particulier pour accroître les capacités nationales de collecte de données fiables.

19. Le rôle de la société civile dans la coopération avec les gouvernements pour que soit prise en compte l'opinion des personnes handicapées dans l'élaboration des législations et des politiques nationales a été souligné. Il fallait également développer les capacités nationales, notamment par la participation aux travaux du Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022), afin de mettre en œuvre la Stratégie d'Incheon ainsi que les autres cadres de développement régionaux et mondiaux.

C. Produire des données fiables et comparables pour promouvoir un développement tenant compte de la question du handicap (Point 4 de l'ordre du jour)

20. La Réunion était saisie de la note du secrétariat intitulée « Examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon pour faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/APDDP(4)/1) et du document d'information sur l'utilisation de la Stratégie d'Incheon comme appui à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (E/ESCAP/APDDP(4)/INF/1, en anglais seulement).

21. La Réunion a bénéficié d'une table ronde multipartite sur les divers aspects de la production de statistiques fiables et comparables pour améliorer l'élaboration de politiques éprouvées en faveur d'un développement tenant compte du handicap. La table ronde a été animée par M^{me} Margaret Mbogoni, Statisticienne principale à la Division de statistique de l'ONU. Les participants étaient les suivants : M. Sitiveni Yanuyanutawa, Directeur du Conseil national pour les handicapés (Fidji), M. Matteo A. Lee Jr., Directeur exécutif adjoint du Conseil national pour les questions de handicap (Philippines), M. Kwang-Hee Kim, Directeur adjoint du Département des relations extérieures et de la coopération de l'Institut coréen pour le développement de la personne handicapée (République de Corée), M. Daniel Mont, Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et M^{me} Alarcos Sieza, Coordinatrice pour le handicap et la réadaptation (OMS).

22. Au cours de la discussion, les participants ont souligné l'importance de la production de données de base comme point de départ pour suivre les progrès du développement tenant compte du handicap dans la région. Ils ont fait part de leur expérience dans la collecte de données sur le handicap en recourant à diverses normes et méthodologies recommandées au niveau international et mis en évidence un certain

nombre de difficultés, comme l'absence d'une compréhension commune des concepts et des définitions opérationnelles du handicap entre les différents acteurs nationaux concernés et les contraintes financières pesant sur la collecte de données.

23. La Réunion a noté qu'il était important de privilégier systématiquement le modèle social par rapport au modèle médical afin d'obtenir de meilleures données sur le handicap. Les caractéristiques principales et les utilisations de la brève série de questions sur le handicap et de la série plus étoffée de questions relatives au fonctionnement du Groupe de Washington, ainsi que le module sur le fonctionnement de l'enfant du Groupe de Washington et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance ont été notés, outre l'enquête modèle sur le handicap de l'OMS et de la Banque mondiale pour améliorer la collecte des données pertinentes provenant des recensements de population et de logement ainsi que des enquêtes sur les ménages. Les participants ont souligné qu'il fallait absolument tirer parti des sources administratives pour obtenir des données sur le handicap, bien que ces données contiennent des informations sur des personnes handicapées participant à des programmes conçus en fonction de critères spécifiques.

24. Il était nécessaire de disposer d'un instrument simple de collecte des données, portant exclusivement sur les questions du handicap dans le contexte des obstacles environnementaux, et de mieux harmoniser les questions et instruments divers existants au niveau international, tout en maintenant une approche fondée sur les droits. Il était également important d'envisager de se tourner vers des sources non traditionnelles de données et des méthodes innovantes, telles que l'information géospatiale, pour améliorer les données sur la négociation des politiques relatives au handicap. Il était également nécessaire d'améliorer la mesure du handicap dans le secteur de l'emploi et sur le marché du travail.

25. Un représentant a exprimé son soutien en faveur de l'amélioration de la collecte de données sur le handicap et du maintien d'un partenariat avec des organisations comme le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, afin de promouvoir la collecte de données sur le handicap et assurer un suivi reposant sur des données factuelles.

D. Rapport sur le Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) et examen de sa composition pour la prochaine période
(Point 5 de l'ordre du jour)

26. La Réunion était saisie de la note du secrétariat intitulée « Rapport sur le Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées » (2013-2022) (E/ESCAP/APDDP(4)/3).

27. Une déclaration a été faite par M. Phuntsho Wangyel, Fonctionnaire de recherche principal à la Commission du bonheur national brut (Bhoutan), Président de la quatrième session du Groupe de travail.

28. La Réunion a exprimé son appréciation au Groupe de travail et noté son utilité pour suivre et renforcer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon. Le caractère unique du Groupe de travail, qui lui avait permis

de participer sur un pied d'égalité avec les gouvernements et la société civile, a été également souligné.

29. Les mesures suggérées pour renforcer l'efficacité du Groupe de travail comprenaient notamment la création de sous-groupes thématiques focalisés sur des objectifs spécifiques de la Stratégie d'Incheon. Certaines questions, telles que l'accès à l'information, se rapportaient à divers objectifs de la Stratégie d'Incheon, ce qui nécessitait le recours à une approche en réseau. Plusieurs organisations de la société civile ont fait valoir qu'il fallait soutenir la participation de la société civile par des moyens financiers et en permettant l'utilisation d'outils du Web. Le Groupe de travail devrait adopter une démarche fondée sur l'égalité entre les sexes et accroître la participation des organisations de femmes handicapées. Plusieurs représentants ont également insisté sur le renforcement de la représentation sous-régionale par l'octroi d'un nombre plus important de sièges aux pays insulaires du Pacifique.

30. Un représentant a souligné que le Groupe de travail devrait s'efforcer de résoudre le problème des obstacles spécifiques rencontrés par les personnes handicapées en fonction de leur handicap, par exemple en favorisant une meilleure reconnaissance de la langue des signes comme moyen de communication équivalant à une langue parlée.

31. Le secrétariat a pris note de l'intérêt exprimé par les membres, les membres associés et les organisations de la société civile désireux de participer aux travaux du Groupe de travail durant la seconde période (2018-2022). La Réunion a toutefois convenu que le secrétariat devrait continuer de recevoir les manifestations d'intérêt par courriel jusqu'au 30 décembre 2017. De plus, le secrétariat, sous la direction de la Présidente du Segment ministériel, consulterait plus avant tous les membres, membres associés et organisations de la société civile qui auraient manifesté leur souhait de siéger en qualité de membres pour la seconde période afin de déterminer la composition finale du Groupe de travail.

32. La Réunion a demandé au secrétariat de vérifier si les organisations de la société civile proposées répondaient aux conditions d'admissibilité conformément au paragraphe 7 du mandat du Groupe de travail.

33. La Réunion a recommandé que la Présidente, au nom de la Réunion, soumette la liste des membres du Groupe de travail proposée pour les cinq dernières années de la Décennie (2018-2022) à la Commission à sa soixante-quatorzième session pour examen et approbation.

E. Examen du projet de déclaration et de plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030

(Point 6 de l'ordre du jour)

34. La Réunion était saisie du projet de déclaration et de plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon (E/ESCAP/APDDP(4)/4/Rev.1).

35. Les hauts responsables ont approuvé le projet de déclaration et de plan d'action, et décidé de le présenter au Segment ministériel de la Réunion pour examen et adoption par les ministres.

F. Table ronde ministérielle sur le développement durable tenant compte de la question du handicap en Asie et dans le Pacifique
(Point 8 de l'ordre du jour)

36. La Réunion a bénéficié des travaux d'une table ronde sur le développement des droits des personnes handicapées par la voie législative conformément à la Convention et à la Stratégie d'Incheon. La table ronde était animée par le Directeur de la Division du développement social de la CESAP. Y ont participé M. Kourabi Nenem, Vice-Président et Ministre de la femme, de la jeunesse et des affaires sociales (Kiribati) ; M^{me} Mereseini Vuniwaqa, Ministre de la femme, de l'enfance et de la réduction de la pauvreté (Fidji) ; M. Thaawarchand Gehlot, Ministre de l'Union, Ministère de la justice sociale et de l'autonomisation (Inde) ; M. Win Myat Aye, Ministre de l'Union, Ministère de la protection sociale, de l'assistance et de la réinstallation (Myanmar) ; et M^{me} Saima Wazed Hossain, Présidente du Comité consultatif national pour l'autisme et les troubles neurologiques du développement (Bangladesh).

37. Les participants à la table ronde ont fait part de leur expérience dans l'harmonisation de la législation nationale avec la Convention après l'avoir ratifiée. Certains pays ont révisé leur constitution comme première mesure vers l'harmonisation. Plusieurs pays ont également imposé des amendes pour le non-respect de la législation garantissant les droits des personnes handicapées. Ils avaient fait participer des groupes de la société civile, des organisations de personnes handicapées et des particuliers à l'examen et à la modification de la législation.

38. La Réunion a également bénéficié des travaux d'une réunion-débat consacrée aux mesures innovantes pour promouvoir un développement durable tenant compte de la question du handicap en Asie et dans le Pacifique. Animée par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP, la réunion-débat était composée de M. Vong Sauth, Ministre des affaires sociales, des anciens combattants et de la réinsertion des jeunes (Cambodge) ; M. Yong Lu, Vice-Président du Comité de travail du Conseil d'État sur le handicap, et Président de la Fédération chinoise des personnes handicapées (Chine) ; M^{me} Faimalotoa Kika Stowers, Ministre de la femme, des communautés et du développement social (Samoa) ; et M^{me} Ayşe Kardeş, Sous-secrétaire adjointe au Ministère de la politique familiale et sociale (Turquie).

39. Les participants ont informé la réunion-débat des mesures prises pour harmoniser les plans nationaux avec la Stratégie d'Incheon et la Convention, notamment en mettant en place des organes interministériels. La mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie d'Incheon avait nécessité une approche multipartite, incluant les gouvernements, les organisations de la société civile, dont les organisations de personnes handicapées, les organisations confessionnelles et le secteur privé.

40. Les participants ont également étudié les mesures à mettre en œuvre pour contribuer à la collecte des données nécessaires pour suivre les indicateurs de la Stratégie d'Incheon, comme l'inclusion dans les recensements des séries de questions du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, et l'établissement d'indicateurs de suivi

national supplémentaires. Le coût de l'exclusion des personnes handicapées serait plus élevé que les investissements nécessaires pour leur prise en compte. Les pays en étaient à des stades de développement différents et devaient mettre en œuvre la Stratégie d'Incheon en fonction du contexte national. Les participants ont toutefois relevé aussi le rôle important de la coopération régionale et du partage des données d'expérience.

G. Politiques d'avenir pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique

(Point 9 de l'ordre du jour)

41. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations : Bangladesh ; Bhoutan ; Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Chine ; Fidji ; Hong Kong (Chine) ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kiribati ; Malaisie ; Myanmar ; Pakistan ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Samoa ; Tadjikistan ; Thaïlande ; et Turquie.

42. Une déclaration récapitulative a été faite au nom des organisations de la société civile participantes.

43. La Réunion s'est félicitée du travail du secrétariat de la CESAP en faveur des droits des personnes handicapées depuis l'adoption de la Stratégie d'Incheon, qui a abouti à la convocation de la Réunion intergouvernementale de haut niveau. Un certain nombre de représentants ont prié la CESAP de continuer de fournir une assistance technique et un appui pour le renforcement des capacités dans la perspective d'un développement tenant compte de la question du handicap.

44. La Réunion a souligné le rôle crucial joué par la Convention dans la défense des droits des personnes handicapées, et de nombreux représentants ont mentionné l'action engagée par leur gouvernement pour préparer la ratification de la Convention. Certains représentants ont fait mention du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. La Réunion a également reconnu les liens existant entre la Stratégie d'Incheon et le Programme 2030, en précisant que la réalisation des droits des personnes handicapées était essentielle pour honorer la promesse de ne laisser personne de côté.

45. Plusieurs représentants ont souligné que l'égalité de droits pour tous, notamment pour les personnes handicapées, avait été inscrite dans leur constitution nationale. Nombre de représentants ont également fait état des progrès accomplis dans la mise sur pied d'une législation spécifique au handicap et tenant compte des personnes handicapées qui renforçait la protection et la promotion des droits des personnes handicapées. De plus, un certain nombre de représentants ont mis l'accent sur les efforts de sensibilisation déployés par leur pays quant à ces droits, notamment sur le lieu de travail et en matière d'environnement sans obstacles.

46. De nombreux représentants ont fait part d'informations quant à l'action menée par leur gouvernement pour intégrer les politiques relatives au handicap dans les plans, stratégies et programmes de développement nationaux et spécifiques au secteur. Plusieurs

représentants ont également indiqué de fortes augmentations en vigueur ou prévues des allocations budgétaires en faveur des activités liées à la question du handicap.

47. Plusieurs représentants ont reconnu l'importance de la coopération internationale et régionale, notamment pour le partage de l'expérience acquise par les pays aux fins d'apprentissage et d'échange mutuels. Dans ce contexte, le représentant du Myanmar a fait part de son intérêt à faire partie du Groupe de travail pour la seconde moitié de la Décennie et a proposé d'accueillir une session du Groupe de travail, tandis qu'un autre représentant a insisté sur l'importance d'une représentation géographique équitable dans la composition dudit Groupe de travail.

48. Plusieurs représentants ont souligné qu'il importait de collecter des statistiques fiables et comparables, comme prévu par l'objectif 8 de la Stratégie d'Incheon et conformément à d'autres cadres et engagements internationaux. Certains représentants ont fait savoir que leur gouvernement avait fait figurer dans leurs derniers recensements les séries de questions relatives au handicap établies par le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités.

49. Nombre de représentants ont souligné que le travail décent était pour les personnes handicapées et leur famille un moyen d'échapper à la marginalisation et à la pauvreté. Plusieurs initiatives ont été évoquées, telles que l'adoption de lois allant de manière appropriée dans ce sens, la mise en place de mesures d'incitation en matière d'accessibilité à l'intention des employeurs et l'instauration de quotas à l'embauche pour les personnes handicapées. Le rôle joué par la formation technique et professionnelle des personnes handicapées pour accroître leur employabilité a été également souligné.

50. Plusieurs représentants ont souligné les efforts visant à renforcer l'éducation inclusive, parallèlement à l'action menée en vue d'intégrer les enfants handicapés dans le système éducatif ordinaire. Parmi les initiatives mentionnées figuraient la gratuité de la scolarisation pour les personnes handicapées, les programmes communautaires destinés à améliorer la qualité de l'éducation inclusive, les initiatives d'intervention dans le domaine de la petite enfance et la fourniture de matériels pédagogiques accessibles.

51. Plusieurs représentants ont fait état des progrès accomplis par leur pays dans le renforcement des programmes de protection sociale, tels que la mise en place d'allocations d'invalidité, de services de réadaptation sociale et d'allocations de logement. Il a été souligné que l'accès à des soins de santé abordables, y compris les services de santé procréative et les soins en matière de santé mentale, était une question prioritaire pour les gouvernements qui s'employaient à apporter des améliorations concrètes à la vie quotidienne des personnes handicapées.

52. Conscients qu'il était nécessaire de faire davantage pour améliorer l'accessibilité de l'environnement physique, des transports publics et des technologies de l'information et de la communication dans leur pays, plusieurs représentants ont fait part des initiatives entreprises par leur gouvernement. Certains ont fait état de l'amélioration de l'accessibilité des services de transport public, des bâtiments publics et des bureaux de vote, ainsi que des systèmes et technologies de l'information et de la communication. D'autres ont mentionné l'élaboration de directives

nationales et de normes de construction en matière d'accessibilité, et la mise sur pied de campagnes en faveur de l'accessibilité.

53. L'importance de la prise en compte de la perspective du handicap dans les plans de réduction des risques de catastrophe a été soulignée, notamment du fait des risques posés par les changements climatiques. D'autres défis persistants ont été signalés, notamment en matière de mobilisation des ressources et de ressources humaines limitées, difficultés qui empêchaient de résoudre efficacement les problèmes posés par la question du handicap.

54. Le représentant de la République islamique d'Iran a déclaré que son pays était résolument attaché aux engagements pris à l'égard de certains traités et à la défense des droits des personnes handicapées. Le représentant a réaffirmé que rien dans la Déclaration et le Plan d'action de Beijing ne porterait atteinte ou n'apporterait de changement à la réserve exprimée par la République islamique d'Iran à propos de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et que cela produisait le même effet sur la Déclaration et le Plan d'action de Beijing.

55. Une déclaration récapitulative a été faite au nom des organisations de la société civile présentes. Elle comprenait des recommandations, portant notamment sur les mesures visant à garantir la participation active de tous aux réunions et consultations, à l'intention de la CESAP, des gouvernements et des organisations de personnes handicapées.

H. Adoption de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon (Point 10 de l'ordre du jour)

56. La Réunion a adopté la Déclaration et le Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon, par consensus le 1^{er} décembre 2017 (E/ESCAP/APDDP(4)/L.4).

I. Adoption du rapport de la Réunion (Point 11 de l'ordre du jour)

57. La Réunion a adopté le présent rapport par consensus le 1^{er} décembre 2017.

J. Clôture de la Réunion (Point 12 de l'ordre du jour)

58. Des discours de clôture ont été prononcés par la Présidente de la Réunion, M^{me} Haidi Zhang, Vice-Présidente du Comité de travail du Conseil d'État sur le handicap et Présidente de la Fédération chinoise des personnes handicapées, ainsi que par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la Réunion

59. La Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) s'est tenue à Beijing du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017. Elle comprenait deux segments : le Segment hauts

responsables (du 27 au 29 novembre 2017) et le Segment ministériel (les 30 novembre et 1^{er} décembre 2017).

60. Le Segment ministériel a été ouvert par M. Wang Yong, Conseiller d'État, et Président du Comité de travail du Conseil d'État sur le handicap de Chine. M. Jinping Xi, Président de la Chine, a adressé ses félicitations à la Réunion. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a envoyé un message reconnaissant l'importance de la Réunion. Des déclarations ont été faites par M. Young-ho Lee, Ministre adjoint à la santé et à la protection sociale de la République de Corée, et par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP.

B. Participation

61. Les représentants des membres et membres associés de la CESAP ci-après ont participé à la Réunion : Australie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Hong Kong (Chine) ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kirghizistan ; Kiribati ; Macao (Chine) ; Malaisie ; Myanmar ; Nauru ; Nouvelle-Calédonie ; Pakistan ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Samoa ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; et Turquie.

62. Les représentants du bureau du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ci-après ont participé à la Réunion : Division de statistique.

63. Étaient représentés les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Fonds des Nations Unies pour la population ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; Organisation mondiale de la Santé ; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ; et Programme des Nations Unies pour le développement.

64. Un représentant de la Banque asiatique de développement a participé à la Réunion.

65. Les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les autres organismes ci-après étaient représentés : Alchin Consulting ; Administration chinoise des sports pour les personnes handicapées ; Agence de coopération internationale de la République de Corée ; Alliance internationale pour les personnes handicapées ; Assemblée législative nationale, Parlement thaïlandais ; Association chinoise des aveugles ; Association chinoise des personnes atteintes de troubles psychiatriques et leurs proches ; Association chinoise des sourds ; Association chinoise pour les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et leurs proches ; Association chinoise pour les personnes handicapées physiques ; Association coréenne des patients atteints d'insuffisance rénale ; Association coréenne des sourds ; Association coréenne pour l'enseignement spécialisé ; Association coréenne pour les lésions de la moelle épinière ; Association coréenne pour les personnes stomisées ; Association coréenne sur les déficiences intellectuelles et les troubles du développement ; Association culturelle coréenne pour les personnes handicapées ; Association d'aide et de secours (Japon) ; Association Daejeon pour les personnes handicapées ; Association des accidentés du travail ; Association des personnes handicapées ; Association des personnes handicapées physiques des Maldives ;

Association du Chungcheongbukdo pour les personnes handicapées ; Association indonésienne des femmes handicapées ; Association internationale d'échange culturel pour les personnes handicapées ; Centre chinois pour les dispositifs et les technologies d'assistance aux personnes handicapées ; Centre de linguistique des signes et des études sur la surdité, Université chinoise de Hong Kong ; Centre de recherche chinois pour la rééducation des troubles de l'audition et du langage ; Centre pour l'enseignement de l'architecture, Université de Cork ; Chula Company Limited ; Comité paralympique coréen ; Confédération malaisienne des personnes handicapées ; Conseil des Lions Clubs de Chine ; Conseil des Maldives sur le handicap ; Conseil mixte de Hong Kong pour les personnes handicapées ; Digital Accessible Information System (DAISY) Consortium ; Disability Discrimination Act of Solidarity in Korea ; Disabled People's International ; Disabled Persons' Magazine ; Réseau mondial des usagers et des survivants de la psychiatrie ; Fédération coréenne des organisations pour les personnes handicapées ; Fédération coréenne pour les personnes handicapées ; Fédération d'Incheon pour les personnes handicapées ; Fédération de Jeju pour les personnes handicapées ; Fédération des organisations de Gwang Ju pour les personnes handicapées ; Fédération du Chungcheongdo pour les personnes handicapées ; Fédération internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge ; Fédération japonaise des sourds ; Fédération mondiale des sourds, secrétariat régional pour l'Asie ; Fondation chinoise pour les personnes handicapées ; Fondation du Centre Asie Pacifique de développement pour les personnes handicapées ; Forum Asie-Pacifique pour les personnes handicapées ; Forum coréen pour les personnes handicapées ; Forum sud-asiatique des personnes handicapées ; Forum de l'ASEAN pour les personnes handicapées ; Forum du Japon pour les personnes handicapées ; Forum du Pacifique pour les personnes handicapées ; Genashtim Innovative Learning Pte Ltd ; Golden Circle Foundation ; Handicap International ; Hankook Jangaein Moonwha Kwhangwang Jinheoungheoi ; Hope House Beijing Spinal Cord Injury ; Inclusion International ; Initiative du Myanmar pour l'autonomie de vie, Institut politique ; Institut coréen pour le développement de la personne handicapée ; Institut Nossal pour la santé mondiale, Université de Melbourne ; Jeollanamdo The Disabled ; Korea Mission Association for People with Disabilities ; Maison d'édition Huaxia ; MNA Disabled Peoples International Maldives ; Nippon Foundation ; Partenariat pour des stratégies inclusives en matière de gestion des catastrophes, Inclusive Emergency Management Strategies LLC ; People with Disability Australia ; Rehabilitation International Korea ; Réseau culturel et artistique pour les femmes handicapées ; Réseau de l'ASEAN sur l'autisme ; Réseau maldivien d'autonomisation des femmes ; Shah Muqem Trust ; Shaw Trust ; Shuchona Foundation ; Société des aveugles et des malvoyants des Maldives ; Société des parents coréens pour les personnes handicapées ; Solidarity Against Disability Discrimination ; Troupe des artistes handicapés de Chine ; Union coréenne des aveugles ; Union coréenne des femmes handicapées ; Union des femmes handicapées de l'Asie-Pacifique ; et Union mondiale des aveugles.

C. Élection du Bureau

66. La Réunion a élu le Bureau suivant pour le Segment hauts responsables :

Présidente : M^{me} Mereseini Vuniwaqa (Fidji)
 Vice-Présidents : M^{me} Fatima Mustafa (Singapour)
 M. Md. Golam Rabbani (Bangladesh)

67. La Réunion a élu le Bureau suivant pour le Segment ministériel :

Présidente : M^{me} Haidi Zhang (Chine)

68. Conformément à la pratique établie, la Réunion a décidé d'élire vice-présidents tous les chefs de délégation de rang ministériel :

Vice-Présidents : M^{me} Saima Wazed Hossain (Bangladesh)
 M. Vong Sauth (Cambodge)
 M^{me} Mereseini Vuniwaqa (Fidji)
 M. Thaawarchand Gehlot (Inde)
 M. Kourabi Nenem (Kiribati)
 M. Khampheng Saysompheng (République démocratique populaire lao)
 M. Win Myat Aye (Myanmar)
 M. Young-ho Lee (République de Corée)
 M^{me} Faimalotoa Kika Stowers (Samoa)

D. Ordre du jour

69. La Réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

Segment hauts responsables

1. Ouverture du Segment hauts responsables :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Liens entre la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
3. Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique.
4. Produire des données fiables et comparables pour promouvoir un développement tenant compte de la question du handicap.
5. Rapport sur le Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) et examen de sa composition pour la prochaine période.

6. Examen du projet de déclaration et de plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Segment ministériel

7. Ouverture du Segment ministériel :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
8. Table ronde ministérielle sur le développement durable tenant compte de la question du handicap en Asie et dans le Pacifique.
9. Politiques d'avenir pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique.
10. Adoption de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon.
11. Adoption du rapport de la Réunion.
12. Clôture de la Réunion.

E. Autres manifestations

70. Les séminaires, les manifestations parallèles et les réunions spéciales ci-après ont été organisés parallèlement à la Réunion :

a) 27 novembre 2017 : « Les langues des signes et les droits linguistiques en tant qu'éléments fondamentaux du développement inclusif », manifestation organisée par le secrétariat régional pour l'Asie de la Fédération mondiale des sourds, la Nippon Foundation et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ;

b) 27 novembre 2017 : « Adopter une approche multipartite de la promotion des droits des personnes handicapées », manifestation organisée par le Forum coréen pour les personnes handicapées ;

c) 27 novembre 2017 : « Éducation inclusive : garantir le droit des enfants handicapés de bénéficier d'un enseignement », manifestation organisée par le Forum de l'ASEAN pour les personnes handicapées et Handicap International ;

d) 28 novembre 2017 : « Les activités menées par la société civile à l'échelle régionale en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon », manifestation organisée par Rehabilitation International Korea, Rehabilitation International Asia-Pacific, le Forum Asie-Pacifique pour les personnes handicapées et l'Union des organisations de personnes handicapées de la région Asie-Pacifique ;

e) 28 novembre 2017 : « Activités et stratégies futures en matière d'accessibilité en Asie et dans le Pacifique », manifestation organisée par le Forum du Japon pour les personnes handicapées en

collaboration avec la Nippon Foundation, sous l'égide de l'Ambassade du Japon en Chine ;

f) 29 novembre 2017 : « Mettre en pratique le développement prenant en compte la question du handicap », manifestation organisée par la CESAP ;

g) 29 novembre 2017 : « La prise en compte de la question du handicap dans la sphère économique : de la responsabilité sociale des entreprises aux possibilités d'emplois traditionnels pour les personnes handicapées », manifestation organisée par le Centre Asie-Pacifique de développement pour les personnes handicapées et Chula Fashion ;

h) 30 novembre 2017 : « Ne laisser personne de côté : la prise en compte des personnes atteintes d'autisme et de troubles du développement neurologique dans le Programme 2030 », manifestation organisée par le Gouvernement du Bangladesh et la CESAP ;

i) 1^{er} décembre 2017 : « Présentation officielle du programme de formation en ligne de la CESAP sur les mesures de réduction des risques de catastrophe tenant compte de la question du handicap », manifestation organisée par la CESAP.

Annexe**Liste des documents**

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/APDDP(4)/1	Examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique	3 et 4
E/ESCAP/APDDP(4)/2	Examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique : la valeur d'une approche multipartite	3
E/ESCAP/APDDP(4)/3	Rapport sur le Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022)	5
E/ESCAP/APDDP(4)/4/Rev.1	Projet de déclaration et de plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon	6 et 10
E/ESCAP/APDDP(4)/5	Déclaration et Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon	
E/ESCAP/APDDP(4)/6	Rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022)	
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/APDDP(4)/L.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire	1 et 7
E/ESCAP/APDDP(4)/L.2	Ordre du jour provisoire annoté	1 et 7
E/ESCAP/APDDP(4)/L.3	Projet de rapport	11
E/ESCAP/APDDP(4)/L.4	Projet de déclaration et de plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon	10
<i>Document d'information (en anglais seulement)</i>		
E/ESCAP/APDDP(4)/INF/1	Leveraging the Incheon Strategy to implement the 2030 Agenda for Sustainable Development	2 et 4
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/disabilityhighlevelmeeting2017/	Information for participants	
www.unescap.org/disabilityhighlevelmeeting2017/	List of participants	
www.unescap.org/disabilityhighlevelmeeting2017/	Tentative programme	